

# ARTICLE 222

Journal pour les Droits de l'Enfant

N°53

2<sup>e</sup> trimestre 2013

**CIRCONCIRE. *Baptiser au coupe-cigare, au sécaleur, Guinaliser.***

DICTIONNAIRE

**Français=Argot**

PAR

ARISTIDE BRUANT

Le Dictionnaire ARGOT-FRANÇAIS paraîtra ultérieurement



Publié par l'Auteur

LIBRAIRIE ERNEST FLAMMARION

26, RUE RACINE, PRÈS L'ODÉON

PARIS

1901

# REVUE DE PRESSE

## cellules de prépuces

L'extraordinaire éclat du teint d'Oprah Winfrey serait l'oeuvre d'une crème miracle réalisée à partir de... cellules de prépuce. La polémique a été déclenchée à l'occasion du voyage que vient d'entreprendre la star américaine sur les terres canadiennes. Le 24 janvier, alors qu'elle était attendue à la *Rogers Arena* de Vancouver, un mouvement de protestation a été organisé par Glen Callender, fondateur du *Canadian Foreskin Awareness Project*. Le mouvement entend dénoncer l'appui promotionnel accordé par Oprah Winfrey à la société *SkinMedica*, réputée pour ses crèmes de beauté qui seraient fabriquées avec des cellules de prépuces de garçons pré-pubères récupérés après circoncision. Précision importante: il s'agit de quelques cellules, cultivées ensuite en laboratoire pour fournir la base de cette crème anti-ride. Les activistes estiment que le soutien apporté par Oprah Winfrey à cette entreprise est d'autant plus illégitime qu'elle s'est engagée dans la lutte contre l'excision et les mutilations sexuelles subies par les femmes. Une comparaison qui ne devrait pas convaincre tout le monde. Le staff d'Oprah Winfrey n'a pas réagi à ces allégations.

directmatin.fr – 29/01/13

## La circoncision n'a pas la cote au Québec

Si la circoncision fait jaser aux États-Unis, la pratique soulève moins de débats au Canada et au Québec, où cette opération demeure relativement rare. Et où les bienfaits de l'ablation du prépuce sur la prévention des maladies ne semblent convaincre personne. «Mes collègues américains font beaucoup plus de circoncisions que nous. Il y a peut-être un aspect culturel. Mais parmi les urologues et pédiatres québécois et canadiens, je n'ai senti en aucun temps que la circoncision est nécessaire», explique le Dr Stéphane Bolduc, urologue pédiatrique au *Centre hospitalier universitaire de Québec*.

Lui-même ne pratique pas de circoncision sans qu'elle ne soit médicalement requise, par exemple dans les cas de prépuce trop serré causant des infections urinaires à répétition. Mais encore là, circoncire tous les bébés pour contrer le faible taux d'infection de ce type est trop cher payé, estime-t-il. Même chose pour les risques de cancer du pénis. Là encore, son occurrence demeure trop faible - 1 sur 200000 - pour justifier la circoncision systématique, dit-il. Au Canada, on estimait en 2008 que 32% des bébés étaient circoncis à la naissance alors qu'ils étaient 48% en 1970 et 60% en 1960. Au Québec, où le taux de circoncision a toujours été traditionnellement plus faible, à peine 3% des bébés étaient soumis à une circoncision en période néonatale, note le Dr Jean Labbé, professeur au *Département de pédiatrie de l'université Laval* qui a rédigé la fascinante histoire de cette chirurgie controversée. Le document a été présenté lors d'un récent congrès québécois d'urologie. Quant aux études menées auprès des hétérosexuels africains montrant jusqu'à 50% de réduction du taux d'infection, elles ne sont pas transposables ici, tranche le Dr Stéphane Bolduc: «oui, la circoncision semble avoir un effet protecteur dans la mesure où la peau du gland est moins sensible. Mais ça prend une incidence importante de la maladie pour que ça vaille la peine de circoncire à grande échelle», dit-il. «L'*Organisation mondiale de la santé* est claire, poursuit le Dr Bolduc, la circoncision peut avoir des bénéfices, mais dans les populations à risques élevés comme dans certains pays d'Afrique. C'est une étude qui ne se transpose pas à la situation du Québec». Le *Réseau canadien d'info-traitements sida* (CATIE) joue aussi de prudence. Dans une section de son site internet, l'organisme propose un résumé d'une étude

australienne qui ne permet pas de prouver de façon significative la réduction du VIH chez les hommes, gais ou bisexuels. Pire encore, plusieurs craignent que ce type d'étude ne laisse croire à une fausse protection à l'heure où le VIH fait encore des ravages. «Il ne faut pas valoriser la circoncision au détriment du condom. Tout ce qui peut se rapprocher d'une quelconque banalisation de la protection me fait dresser les cheveux sur la tête», illustre Thérèse Richer, directrice générale du *Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le sida* (MIELS-Québec). Si ces études semblent trouver un certain écho auprès des autorités de santé publique et des pédiatres aux États-Unis, la question est somme toute peu débattue ici. Dans sa position officielle, la *Société canadienne de pédiatrie* indique ne pas posséder suffisamment de renseignements pour recommander la circoncision comme mesure de santé publique dans la prévention des maladies.

Le *Collège des médecins du Québec* ne prend pour sa part pas position sur la question. «On ne peut pas se prononcer sur tous les traitements ou toutes les techniques», indique sa porte-parole, Leslie Labranche. Elle mentionne toutefois qu'en aucun temps un médecin québécois n'est obligé de pratiquer une intervention de ce type s'il ne le souhaite pas. Une liberté que le Dr Stéphane Bolduc applique lorsque certains parents tiennent à faire opérer leur bébé pour des raisons de préférence, d'hygiène ou de religion. «J'ai déjà une liste d'attente pour des opérations nécessaires alors je leur dis que ça va prendre beaucoup de temps», dit-il. Et à cela s'ajoutent les frais alors qu'une circoncision qui n'est pas médicalement requise, donc non couverte par la *Régie de l'assurance maladie*, coûte environ 1000\$. «On tente de mettre les coûts les plus prohibitifs possible», souligne le Dr Bolduc. Parmi les raisons invoquées par les parents, l'hygiène est mentionnée par 44% des Canadiens, 37% pour que leur fils soit «comme les autres» ou «comme son père». Le motif religieux est pour sa part avancé dans 15% des cas, indique le Dr Jean Labbé dans son document sur l'histoire de la circoncision.

lapresse.ca/le-soleil – 02/02/13



Jean Labbé, professeur à la Faculté de médecine: «Il doit être difficile pour un médecin circoncis d'accepter le fait qu'il a été opéré sans raison valable.»

### **Pour les gays, la circoncision n'est pas une solution contre le VIH**

Les hommes circoncis auraient moins de risques d'être contaminés par le VIH. Oui, mais pas dans le cas de pratiques homosexuelles, rappelle l'épidémiologiste Bertran Auvert.

Et si on demandait aux gays de se faire circoncire pour réduire la transmission du VIH? Didier Raout, médecin marseillais, l'évoquait sur TÊTU.com ([lire notre article](#)). «Cela n'aurait pas de sens», rétorque Bertran Auvert, épidémiologiste à l'université Versailles-Saint Quentin en Yvelines et spécialiste de la question.

*Faut-il envisager un plan de circoncision des gays?*

Non, aucun élément scientifique ne permet de le recommander. En juin 2010, nous avons 21 études sur le sujet et aucune ne montrait un effet protecteur, face au VIH, de la circoncision chez les gays. Elle ne protège pas davantage de la syphilis et de l'herpès. La circoncision protège un homme hétéro qui a un rapport avec une femme infectée, il a 2,5 fois moins de chance de se contaminer qu'un homme non circoncis. Ce qui a été étudié, ce sont les rapports majoritairement vaginaux. En dehors de ces études, si l'on regarde au Canada et aux Etats-Unis, où la circoncision est fréquente, les homosexuels ont été fortement touchés par le virus du sida.

*Vous travaillez sur ce sujet depuis 1988, cette question fait-elle encore débat?*

Non. Lors de chaque présentation des résultats d'études, nous avons dit que ces résultats n'étaient pas extrapolables aux homos masculins. Si l'on regarde les résultats en détails, on s'aperçoit qu'il y a une réduction du risque chez les homos circoncis qui sont majoritairement actifs, mais précisons que c'est une légère réduction, en aucun cas une protection équivalente à celle du préservatif. Enfin, ce sont des études d'observation, pas d'intervention, on ne compare pas avec un placebo. Donc, en termes scientifiques, on parle d'arguments et non de preuves.

*D'autres études sont-elle en cours sur la circoncision?*

Une étude randomisée (un groupe circoncis, un autre qui ne l'est pas, ndlr) est actuellement en cours en Chine, à l'université chinoise de Hong Kong. Nous savons peu de choses, c'est fait de façon discrète. Nous aurons certainement des résultats d'ici deux ans, si l'étude est menée à son terme. Cette équipe a aussi étudié l'acceptabilité de la circoncision, et seuls 30% des gays interrogés se déclarent prêt à se faire circoncire, dans le cas où l'effet préventif serait prouvé

**tetu.com – 27/02/13**

### **La circoncision affaiblirait le plaisir**

Les non-circoncis témoignent de plus de sensibilité et plaisir sexuels. De quoi alimenter le débat parfois intense entre partisans et adversaires de l'opération. C'est une étude qui brise un consensus dans un sujet particulièrement controversé : elle conclut qu'il existe une différence significative de sensibilité sexuelle entre hommes circoncis ou pas. Or, il était généralement admis que la circoncision n'entraînait pas de différence quant à la performance sexuelle ou la satisfaction.

L'étude, publiée dans le *British Journal of Urology*, a été menée par le docteur Piet Hoebeke, de l'Université de Gand. Il a récolté l'avis de 1369 hommes de plus de 18 ans, qui ont répondu aux formulaires distribués dans les gares, partout en Belgique. Ils devaient évaluer la sensibilité de leur pénis, l'intensité de leurs orgasmes, et s'ils ressentaient de la douleur ou de l'engourdissement une fois stimulés. Un quart des répondants étaient circoncis. La sensation était évaluée sur une échelle de 0 à 5. Les non circoncis rapportaient entre 0,2 et 0,4 point en plus de sensibilité et de plaisir sexuel, lorsque leur gland était caressé pendant l'érection (...).

**lesoir.be – 26/02/13**

### **Berlin: poursuite pénale contre le rabbin orthodoxe Yehuda Teichtal**

Christian Bahls, Président de *MOGIS*, association allemande contre la mutilation des enfants:

ma plainte n'est pas motivée par un quelconque ressentiment anti-juif, mais par ma prise de conscience que tous les enfants sont porteurs des mêmes droits inaliénables. Ma préoccupation n'est pas d'attaquer un rituel, ceci doit être sujet à débat à l'intérieur de la communauté. Dans cette vidéo

Menachem Fleischmann porte une gorgée de vin à sa bouche et se penche ensuite sur l'enfant circoncis Mendel Teichtal pour sucer le sang de son pénis mutilé. Prendre le pénis saignant dans la bouche pour stopper l'hémorragie n'est pas compatible avec l'art médical. Les parents ne peuvent consentir légalement à cette pratique. Les critères pour une action juridique contre «une blessure volontaire» sont bien établis. A l'audience de la commission des affaires juridiques du 26 Novembre 2012, Madame le rabbin et urologue Dr Antje Yael-Deusel a déclaré: «la norme médicale la plus récente pour la mise en œuvre chirurgicale, y compris la stérilité et le traitement approprié de la douleur intra et post-opératoire, doit être respectée. La *Metzitzah*, aspiration directe du sang de la blessure, est obsolète et absolument proscrite».

Il existe un danger de transmission du virus de l'herpès, de la salive du mohel à l'enfant. La conséquence d'une telle infection peut être une méningite, avec paralysie consécutive, infirmité ou décès. Le taux d'infection de la population masculine allant de 80 à 90%, nous sommes en présence d'un risque réaliste. Cet état de fait ne peut avoir échappé au père, le rabbin orthodoxe **Yehuda Teichtal**, puisque la communauté new-yorkaise de *Chabad Lubawitsch* se trouve en litige avec le maire de New York, Michael Blumberg, suite à 11 infections d'herpès (dont 2 décès) provoquées par une *Metzitzah*. Le mohel israélien Menachem Fleischmann a dû également avoir conscience de la dangerosité de son acte: en 2012, l'association israélienne des pédiatres (IAPA) s'est prononcée contre ce rituel ultra-orthodoxe.

Dans une émission de la station *Deutschlandradio*, Stephan Kramer, Secrétaire général du conseil central des Juifs d'Allemagne, a déclaré: «il est de notoriété publique que *Chabad Lubawitsch* est une secte proche du judaïsme; cette opinion n'émane pas de moi, mais cette phrase décrit la réalité avec justesse». Ayant déjà rencontré Mr Teichtal, j'ai eu la nette impression qu'ayant à choisir entre les lois laïques & les lois divines, il choisirait sciemment la seconde option et donc la violation de la loi.

**beschneidungsforum.de – 25/03/13**

### **Saint-Denis: ici, les chirurgiens réparent l'excision**

A l'hôpital *Delafontaine* de Saint-Denis, un service opère les femmes victimes de mutilations sexuelles. C'est le seul du 93.

«Je n'aime pas du tout en parler. C'est comme si je me mettais à nu. Mais je le fais pour aider d'autres femmes, pour qu'elles ne soient pas seules. C'est la bataille de ma génération». Fatima, 38 ans, d'origine sénégalaise, a été excisée à l'âge de 12 ans et réparée par la chirurgie il y a trois ans. Cette habitante de Seine-Saint-Denis a choisi de mettre son histoire personnelle douloureuse au service des futures patientes de l'hôpital *Delafontaine*, à Saint-Denis. La maternité lance cette semaine une unité dédiée à la réparation chirurgicale des mutilations sexuelles féminines. Fatima est prête à accompagner celles qui entameront les démarches. «Moi, je voulais me sentir femme», confie-t-elle pour expliquer sa décision de se faire opérer. *Delafontaine* est aujourd'hui le seul établissement dans le département à proposer une prise en charge spécifique. Médecins-gynécologues, chirurgiens, sages-femmes, sexologues, psychologues et assistantes sociales forment l'équipe qui entourera les excisées. Car la réparation ne résume pas à un geste médical. «C'est leur reconnaître le statut de victimes. Ça leur donne le droit d'en parler et cela n'aboutit pas systématiquement à l'opération», souligne le docteur Ghada Hatem, chef du service gynécologie-obstétrique, à l'origine du projet à l'hôpital de Saint-Denis. Un groupe de paroles sera d'ailleurs mis en place à la maternité. Le sujet est particulièrement délicat à évoquer. Même le graphisme des flyers destinés à présenter la nouvelle unité médicale n'a pas été facile à réaliser. Il s'agit de trouver les mots justes pour encourager les femmes à se confier. « Faire le premier pas, c'est être capable de s'opposer à la tradition. C'est un acte militant», relève le docteur Hatem. «Nous avons réalisé 3700 accouchements l'an dernier. On constate que 30% des futures mamans sont excisées. C'est énorme», ajoute Kenza, sage-femme à l'hôpital *Delafontaine*. En France, les données nationales évaluent à 60000 le nombre de



victimes de ces mutilations sexuelles. Une pratique que la loi assimile à un crime dans notre pays depuis 1982. «On estime que 90% des femmes maliennes sont excisées, 40% des Sénégalaises et 97% des Égyptiennes», explique le docteur Emmanuelle Piet, responsable de la planification familiale au conseil général du 93. Derrière le bistouri, on croise trois chirurgiens, dont Mélanie Chartier, qui va suivre une formation avec le docteur Foldès, celui qui a inventé cette chirurgie réparatrice à l'hôpital de Saint-Germain (Yvelines). «Ce qui m'intéresse, c'est d'aider ces femmes qui sont parfois totalement à l'écart», conclut-elle.

*Pour prendre rendez-vous avec l'équipe de l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis : 0142356160. L'opération est remboursée à 100%*

**leparisien.fr – 07/02/13**

### **Mutilations génitales féminines : tolérance zéro**

Chaque année, des millions de femmes et de filles dans l'*Union européenne* et dans le monde sont victimes des violences que sont les mutilations génitales féminines, et beaucoup d'autres en sont menacées, selon l'*Organisation mondiale de la santé*. Le 6 février, à l'occasion de la Journée internationale de la tolérance zéro pour les mutilations génitales féminines, la Commission européenne a réaffirmé son engagement ferme en faveur de l'éradication de cette pratique inacceptable. Ma collègue Cecilia Malmström, responsable des affaires intérieures, et moi passons maintenant à l'action. Nous ferons équipe avec des membres du Parlement européen ainsi que des personnalités de premier plan au niveau mondial, dont l'ex-mannequin d'origine somalienne Waris Dirie, la militante sénégalaise Khady Koita et Chantal Campaoré, première dame du Burkina Faso. Nous tenterons de déterminer comment l'UE peut aider les Etats membres à mettre fin à cette pratique qui ferait environ un demi-million de victimes dans l'UE. L'Europe doit utiliser tous les instruments disponibles au niveau européen pour soutenir les efforts déployés au niveau national et à l'échelle internationale pour en finir avec cette pratique inacceptable.

Nous lançons donc une consultation publique afin de recueillir les points de vue sur la meilleure manière d'agir au niveau de l'Union pour lutter contre ces mutilations. Il existe déjà dans tous les Etats membres une législation nationale interdisant ces pratiques. Nous devons la compléter par une plus grande sensibilisation aux séquelles psychologiques et physiques des mutilations génitales féminines sur la santé des femmes et des filles, ainsi que par des services de soutien aux victimes. Notre priorité absolue doit être la prévention – contribuer à faire en sorte que plus aucune fille ne doive encore subir pareille expérience traumatisante. Nous devons aussi prendre soin des victimes. Des femmes ont besoin de soins particuliers durant leur grossesse, des adolescentes ont besoin d'une protection, et des femmes plus âgées souffrant de complications tardives ont besoin d'un soutien. La nouvelle directive de l'UE concernant les victimes vise à faire en sorte que les victimes de violences envers les femmes, y compris les victimes de la pratique destructrice des mutilations génitales féminines, bénéficient du soutien spécialisé et de l'attention dont elles ont besoin. Nous mettons des fonds de l'UE à disposition afin de faire prendre conscience de toutes les formes de violence à l'encontre des femmes dans les Etats membres de l'Union et pour soutenir les ONG et les autres organisations qui travaillent avec les victimes. Vous pouvez participer vous aussi - prenez votre photo "tolérance zéro" et faites passer le message: cette brutalité ne peut avoir cours en Europe!

Les femmes ne peuvent faire l'objet de violences pour le simple fait d'être des femmes. Un rapport récent de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes indique qu'il y a des victimes ou des victimes potentielles dans 13 pays de l'UE au moins. Mais cela nous concerne tous: une seule victime est une victime de trop. L'avenir de ces filles et de ces femmes est en Europe, et nous devons leur venir en aide, à elles et à toutes les victimes de mutilations génitales féminines, où qu'elles soient. L'UE s'efforcera de mettre fin à ces mutilations, pas seulement à l'occasion de la Journée internationale de la femme, mais 365 jours par an!

*Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne responsable de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté*

**lemonde.fr – 08/03/13**

## Un député tunisien critiqué pour avoir qualifié l'excision d'opération esthétique

Des députés de l'opposition laïque tunisienne ont vivement critiqué des propos prêtés à l'un de leurs collègues du parti islamiste *Ennahda*, qui a qualifié l'excision en Afrique d'opération de chirurgie «esthétique».

«*Il est inacceptable qu'un député valorise un crime contre la femme*», s'est emportée l'élue Nadia Chaabane à la tribune de l'*Assemblée nationale constituante* (ANC), à l'adresse du député Habib Hellouze, qui appartient à la frange des durs du mouvement *Ennahda*. Dans un entretien au journal *Le Maghreb*, M. Ellouze est cité comme tenant des propos très controversés sur l'excision. «*Dans les régions d'Afrique où il fait chaud, les gens sont contraints d'exciser les filles à titre de thérapie, car, dans ces régions, les clitoris sont trop grands et gênent l'époux*, a-t-il dit, selon le quotidien. *On excise ce qu'il y a en plus, mais ce n'est pas vrai que l'excision supprime le plaisir chez les femmes, c'est l'Occident qui a exagéré le sujet. L'excision est une opération esthétique pour la femme*».

M. Ellouze a accusé en retour, lundi, le journal *Le Maghreb* d'avoir déformé ses déclarations. La journaliste «*m'a imputé des propos que je n'ai pas dits*», a assuré le député. «*Elle a insisté pour que je réponde à la question et je lui ai dit que c'est une tradition dans d'autres pays*» que la Tunisie, a déclaré M. Ellouze à la tribune de l'ANC.

*Ennahda*, qui dirige le gouvernement tunisien, est régulièrement accusé d'orchestrer une islamisation rampante de la société et d'avoir pour objectif de limiter les droits des femmes, ce que le mouvement dément. Selon l'*Organisation internationale des migrations*, les mutilations génitales féminines concernent entre 100 et 140 millions de filles et de femmes à travers le monde, principalement en Afrique.

lemonde.fr – 11/03/13

### Les pieds bandés: BD de Li Kunwu (éditions Dargaud)

Pendant cinq ans, Li Kunwu a dessiné sa vie, une vie qui commence en 1955 pour se poursuivre sur le papier quelques cinquante-cinq ans et trois tomes plus tard. Elle laisse derrière elle un témoignage impressionnant sur l'histoire d'un homme, soldat-dessinateur de Mao, qui a traversé tout ou presque de l'histoire récente de la République populaire de Chine. Avec son complice et ami Philippe Ôtier, co-scénariste, ils signent un document unique, *Une Vie Chinoise*, sur les coulisses de la propagande du parti et ces années rouges encore méconnues de la jeune génération.

Son nouvel ouvrage, *Les pieds bandés*, dont le trait torturé esquisse toute la difficulté du récit, offre un regard acéré sur cette terrible pratique qui marqua dans leurs chairs des millions de femmes chinoises. La chute de la dernière dynastie sonna peu à peu son déclin. Mais, à la périphérie de l'empire, dans la province du Yunnan dont est originaire Li Kunwu, certains villages continuèrent à bander les pieds des fillettes jusque dans les années 30... A la chute de la dernière dynastie, cette pratique cruelle est peu à peu abandonnée. Elle perdure toutefois dans certaine province éloignée et notamment au Yunnan, à la périphérie de l'empire.

A l'époque des Tang (618-907), l'histoire de Chine s'internationalise. Chang'an devient une ville cosmopolite au croisement des routes de la soie. De nombreux marchands étrangers s'installent dans la capitale et déploient fastes et splendeurs devant la cour. Tous les débordements sont permis, à l'instar de ces coiffures féminines agrémentées de savants chignons qui s'enroulent sur le haut de la tête. L'idéal féminin est alors celui de Yang Guifei, célèbre concubine de l'empereur Xuanzong. Ses formes rondes et généreuses évoquent une certaine luxure acceptée par une époque plus permissive. Mais c'est aussi Yang Guifei qui sera en partie responsable de la chute de la dynastie. L'empire ne résistera pas à sa fascination pour An Lushan, général sogdien... Suite aux péripéties de la femme fatale tombeuse d'empire, la Chine connaît quelques décennies mouvementées, le

royaume se fracture et s'effrite. En 960, les Song reconquirent le pays et le réunifient. La nouvelle dynastie marque alors un retour à une certaine forme d'orthodoxie. On réorganise le mandarinat. Le néo-confucianisme affirme à nouveau sa vision pyramidale de la société. La femme se retrouve figée dans son rôle. L'épisode Yang Guifei est définitivement clos. La Chine se recentre sur elle-même. Des codes sociaux plus rigides reprennent le dessus. Les femmes n'ont pas à faire l'histoire, surtout, elles se doivent de rester en retrait. C'est dans ce climat frileux, dans l'interstice des deux dynasties les plus rayonnantes de l'empire qu'apparaîtra la légende venant justifier une pratique révélatrice du nouveau rôle dévolu à la femme, marquant définitivement son déclin économique et politique. On conte que le poète et souverain Li Yu (937-968) désirant contempler l'une de ses épouses favorites, Yao-niang, en train de danser sur une grande fleur de lotus artificielle, imagina de lui transformer les pieds «en croissant de lune» et pour cela, lui rapprocha les orteils vers le talon (os calcaneum), serrant le tout vigoureusement dans des bandes d'étoffe. Il voulait ainsi retrouver l'image de la nouvelle lune dont les deux cornes pointent dans le ciel. Beaucoup plus tard, des chercheurs se penchant sur les premiers petits pas des chinoises y virent une version précoce du ballet ou de la danse sur pointe. Traditionnellement, Yao-niang est représentée en train d'enrouler des bandes autour de ses pieds. Une autre légende évoque une femme-renarde, Ta Chi, qui ayant gardé ses griffes lors de sa transformation, les enroula dans des bandes d'étoffe afin de les dissimuler. Enfin, on parle aussi d'une impératrice aux pieds-bots, qui, jalouse de la beauté des femmes, obligea l'empereur à prendre des mesures pour que dans le royaume, toutes les femmes aient les pieds bandés.

L'origine des pieds bandés aurait donc été légèrement antérieure à l'époque Song (960-1279). Ce qui est sûr, c'est qu'ils furent d'abord réservés à l'aristocratie chinoise. Symbole de séduction mais aussi marque du néo-confucianisme ambiant, pour maître Kong (Confucius), la femme est un être fondamentalement inférieur à l'homme : *une femme ne doit jamais être entendue hors de sa maison*. Alors que la société se réorganise, la pyramide des rôles laisse la femme en retrait, le bandage des pieds va contribuer à la cloîtrer chez elle, définitivement prisonnière du cadre, maîtresse de l'intérieur. Elle restera soumise à son mari toute sa vie durant, et à son fils aîné si l'époux a le malheur de disparaître. Ce déclin du statut de la femme va s'enraciner profondément dans une relecture chinoise de la «maîtresse du yin» et progressivement, la pratique des pieds bandés va se généraliser, devenant synonyme du devenir féminin, forme rituelle du passage à l'âge adulte où la femme n'est alors totalement revêtue de son statut de femme qu'à l'instant où elle est mutilée. Sans pieds bandés, pas de considération, pas de mariage, pas de descendance, pas de culte des ancêtres, pas de famille. La femme n'existe plus. Au moment du choix des fiançailles, c'est la petite chaussure qui est envoyée au futur mari comme gage de la conformité de la promise à son statut d'épouse de l'ombre. Trois pouces (7,62 cm) pour deux «lotus dorés», sept centimètres à peine de semelles et tissus brodés. Sans pieds bandés, point de salut. Les femmes en seront vite conscientes, au point que l'écrivain Tao Tsong-yi affirmait dès l'époque des Yuan (1277-1367) : *«si la coutume n'était pas encore universellement observée avant les ères Hsining (1068-1077) et Yuan-fen (1078-1085) de la dynastie Song, de mon temps, les dames se seraient estimées déshonorées de n'avoir pas les pieds bandés»*. Autre preuve que cette pratique restera toujours extrêmement liée à une certaine conception du monde très chinoise, elle ne passera pas les frontières de l'empire et jamais ni les ethnies, pourtant nombreuses, ni les dynasties étrangères ne l'adopteront. Au contraire, certaines tenteront même de supprimer une coutume jugée barbare mais pris sous l'influence du phénomène de mode, certaines femmes de cour s'y essaieront sans que cela dépasse cependant un univers purement esthétique et frivole.

Ainsi, à l'époque des Qing (1368-1644), alors que la dynastie mandchoue interdit à ses femmes de céder à cette pratique jugée barbare afin de garder pure la ligne de succession impériale, les coquettes mandchous prirent le parti de s'affubler de socques de bois, au talon central censé représenté le petit pied afin de garder l'illusion esthétique. Bien plus tard, en 1840, le père Huc écrit : *«les femmes chinoises, riches comme pauvres, celles des villes et des campagnes, sont toutes estropiées... Tous les habitants du Céleste Empire raffolent des petits pieds des femmes. Les filles qui dans leur enfance ne les ont pas serrés trouvent difficilement à se marier»*. Au-delà de son aspect plus rigoriste, c'est toute une vision du monde que recouvre le bandage des pieds. Au foyer, la chambre à coucher est domaine du Yin. L'homme n'y pénètre que pour faire son devoir. De fait, c'est là que les femmes changeaient leurs bandelettes, dans l'intimité de leur univers. C'est aussi là qu'elles utiliseront leurs charmes, transformant le petit pied en outil de l'amour. Mais, les jeux amoureux sont subtils et les jeunes filles fraîchement mariées devaient d'abord apprendre à connaître tous les arcanes de l'ébat. Alors, souvent, pour les instruire, les mères soucieuses, offraient aux jeunes filles quelques objets du quotidien où subrepticement, un artiste avait représenté quelques unes des positions requises pour satisfaire l'époux. Le fond discret d'un innocent sucrier, l'arrière d'un porte-manteau, la semelle d'une petite chaussure offerte au moment du mariage, tout pouvait se muer en manuel descriptif remplaçant les non-dits. Ces objets de l'amour, on en



retrouve encore aujourd'hui chez les collectionneurs. Ils rejoignent toutes ces représentations artistiques, gravures érotiques anciennes, estampes, manuels décatés qui nous livrent l'intimité de la chambre à coucher. On y découvre les amants entièrement nus à l'exception des petits pieds des jeunes femmes qui ont gardé leurs petits chaussons. Certaines reproductions peuvent montrer tout le détail de l'anatomie féminine mais jamais ne dévoileront le secret du lotus doré, confirmant là le tabou qui régnait alors sur cette partie du corps. D'après Etiemble: «*plutôt qu'un tabou absolu, ce port du bottillon pendant l'étreinte ne nous signifie-t-il pas simplement que la laideur du pied-bot nu, et surtout son odeur, commandent cette précaution*». Au-delà de l'aspect plus fantasmagique, la mutilation nécessaire pour obtenir la taille désirée des trois pouces fit aussi l'objet de considérations pseudo-scientifiques plus hasardeuses. Ainsi, on prétendait qu'elle avait pour fonction d'obtenir un changement physiologique utile aux femmes dans les ébats amoureux. La démarche maladroite et ondulante impliquée par l'opération renforçait certains muscles nécessaires à la jouissance de l'homme. D'après Etiemble: «*la démarche imposée par les pieds bandés provoquait un développement particulier du mont de Vénus et une grande vivacité des réflexes vaginaux*». Les experts médicaux ont rejeté ces théories. Robert Van Gulik s'est même demandé si, au-delà de toutes les explications que l'on pu trouver, tout ce folklore du pied et de son petit chausson ne demande pas un examen psychanalytique, peut-être sous l'angle du fétichisme de la chaussure. Des chaussures, il en existe de toutes sortes. Aujourd'hui, les passionnés se les arrachent. A Shanghai, le musée privé de *Yang Shao Rong* leur est entièrement consacré avec notamment plus de mille petits chaussons. La plus ancienne paire date de l'époque des Song du Nord.

Mais en quoi consistait exactement l'opération visant à réduire la taille du pied? Il faut rappeler que l'objectif était d'atteindre la taille des trois pouces. De fait, les fillettes restaient insouciantes jusqu'à l'âge de six ans. A ce moment là, on choisissait un jour faste, sous la protection de la déesse Guanyin que l'on était allé prier au temple. L'hiver était la meilleure saison car le froid aidait alors le pied à s'engourdir, évitant à l'enfant des souffrances trop vives. Le premier jour du bandage était l'occasion d'une grande cérémonie familiale. L'opération était souvent menée par une femme expérimentée afin d'éviter à la mère de subir les cris de douleur de sa fille. On passait d'abord les pieds dans l'eau bouillante pour assouplir la peau. Certains y ajoutaient des herbes et autres plantes médicinales de leur connaissance ayant pour vertu d'aider le pied à se détendre. Le pied bien détendu, on le massait, les ongles étaient taillés très court et de l'alun passé entre les orteils. Le bandage commençait alors. Des bandes de cotons préparées à cet effet étaient passées à l'eau chaude, ainsi, elles se resserreraient sur le pied en séchant. Le gros orteil était recourbé, les quatre autres repliés contre la plante du pied. On augmentait alors la pression jusqu'à obtenir un angle aigu du tarse et du métatarse. Parfois, on glissait entre les bandes des morceaux de verre ou de porcelaine afin que les blessures provoquées accélèrent le pourrissement de la peau. L'opération terminée, la fillette devait se lever et faire ses premiers pas. Beaucoup succombaient à la douleur et devaient s'y prendre à plusieurs reprises. Par la suite, les pieds seraient rebandés fréquemment et les chaussures portées de plus en plus petites. Il fallait deux ans pour obtenir «les petits lotus dorés». A ce moment là, le calcanéum changeait de direction, d'horizontal, il devenait vertical. Toute la cheville était alors dissimulée sous des jambières. D'après J.J Matignon, médecin attaché à la légation et à l'hôpital français de Pékin au début du siècle: «*cette mutilation pouvait entraîner la mort (1 cas sur 10) et surtout, des complications: troubles vasculaires, gangrènes, ulcérations. Il n'y avait pas d'arrêt total du développement du pied mais plutôt perversion*». La jambe devenait une sorte de long fuseau droit au mollet escamoté, le pied, sorte de cheville hypertrophiée, évoquait un sabot de cheval ou une fleur de lys renversée. Au lieu de se développer à plat, les osselets du pied étaient forcés par des bandages et ramenés en arc de cercle, ce qui raccourcissait le pied de moitié. Dans certaines régions de Chine, on retirait le scaphoïde lorsqu'il perçait ou faisait saillie. Un test pour mesurer la fissure dans le pied se faisait avec une pièce de monnaie qui devait rentrer perpendiculairement dans la pliure. Si la pièce rentrait juste bien, on estimait que l'opération était un succès. Finalement, un pied bandé parfait devait apparaître comme une extension de la jambe plutôt qu'un angle. La souffrance des jeunes filles étaient terribles les premières années, les cantonnant à l'intérieur des maisons. Progressivement, elles réapprenaient à marcher et vivre avec leurs pieds-bots. Les historiens s'opposent toutefois sur les conséquences d'une telle mutilation. Le père Huc prétend avoir observé des femmes des journées entières qui, sans douleur ni fatigue, jouaient au volant en le frappant de leur brodequin ou bottines... le rire sur le visage. Au contraire, Robert Van Gulik écrit : «*Les femmes perdirent tout espèce de goût pour la danse, l'escrime, et autres exercices physiques dont elles avaient fait grand cas auparavant.* » Au-delà de toutes les femmes qui ont souffert, il y a toutes celles qui se sont battues pour l'abolition d'une pratique mutilante. Au siècle dernier toutefois, les missionnaires européens osaient à peine dénoncer un usage qui servait leurs intérêts. Rome n'avait-elle pas décrété qu'il n'était point urgent de le contrarier directement, la prohibition des petits pieds chez les femmes chrétiennes devenant un nouvel obstacle à la conversion des infidèles. L'influence des concessions étrangères fut un premier pas vers une prise de

conscience des femmes chinoises. Ces européennes qui ne se bandaient pas les pieds représentaient de par leur élégance un attrait certain sur les rares femmes de l'empire qui pouvaient fréquenter ce monde. Ainsi, les quelques courtisanes amenées à côtoyer les étrangères furent aussi les premières à lutter contre cette pratique et osèrent parfois s'afficher sans les lotus dorés. Un peu plus tard, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'anglaise Archibald Little mena une campagne active pour l'abolition définitive de cette pratique dégradante. Cette féministe soutenue par les derniers hauts fonctionnaires Qing fut même approuvée par Cixi, fameuse impératrice, qui, en tant que mandchou, avait les pieds normaux. Nombre de femmes chinoises continuèrent ensuite son combat. A l'âge de six ans, l'écrivain Xie Bingying arrache ses bandelettes et part en courant sous la pluie; la femme du poète Su Shi échappe aussi à une mutilation qu'elle dénonçait. La chute de la dernière dynastie (1911), les manifestations étudiantes du 4 mai 1919 prenant en grippe les relents féodaux confucéens achevèrent de sonner la fin d'une coutume devenue dépassée.

Dans certaines régions, des techniques de bandage lâches se mirent peu à peu en place. Les femmes purent progressivement retravailler aux champs. Mais, les provinces plus éloignées restèrent longtemps hermétiques au changement. Pauvres, rurales, tenues par des satrapes autoritaires, elles n'absorbèrent que très doucement ces idées révolutionnaires venant rompre les gestes accomplis depuis des siècles. Les résistances campagnardes et le désordre politique d'une Chine soumise aux Seigneurs de la Guerre contribuèrent aussi à leurs isolements. Pourtant, la montée en puissance des communistes et les discours égalitaires sur la femme firent aussi progressivement leur chemin. En 1949, l'avènement des communistes leur donna raison. Le bandage des pieds des fillettes fut définitivement aboli. Dix siècles de tortures prirent fin pour la femme chinoise. A Liuyi, petit village du Yunnan perdu aux confins de la Chine du sud-ouest, les femmes continuèrent à bander les pieds des fillettes bien après l'abolition de cette coutume. L'éloignement de la province et le peu de voies de communications existant alors explique sûrement ce fait mais, en 1950 encore, on rencontre des cas de femmes bandant les pieds de leur fille. Aujourd'hui, ce petit village de deux milles âmes compte toujours quelques septuagénaires aux pieds bandés. Ces femmes, au destin peu commun, se sont réunies au sein d'une association sportive et pratiquent matin et soir gymnastique et jeux de boules. On croise encore plusieurs «Liuyi» au Yunnan mais ce village est le plus représentatif d'un fragment de l'histoire de Chine qui n'intéressera bientôt plus que sociologues et collectionneurs.

**Geneviève Clastres cana.fr – 01/03/13**



